

# Juppé au Conseil constitutionnel ? Ferrand a fait un enfant dans le dos à Macron

écrit par Christine Tasin | 14 février 2019



Illustration : Ferrand était le bras droit de Macron, il vient de lui « chier dans les bottes » ( pardon pour la vulgarité, mais cette expression est tellement parlante..). Attendons de voir les conséquences pour Ferrand et pour la Macronie...

Qu'est-ce qu'on se marre... Enfin, mieux vaut rire que pleurer devant le spectacle pitoyable de nos dirigeants, de vrais gosses jouant à la guerre des boutons. Sauf que les victimes c'est la France et les Français mais entre les egos, les manipulations, les règlements de compte, la notion d'intérêt général est bien morte. Et avec elle la République.

Après tout, regardons les choses avec optimisme, si le jeu de chaises musicales prévu par Macron avait pour conséquence de mettre en colère Fabius, ce qui le conduirait à mettre quelques écueils devant le tank Macron qui pourrait voir retoquées quelques lois... cela ne nous déplairait pas.

Et puis, Macron ne pardonnera jamais à Ferrand... Un Président de l'Assemblée qui commence à désobéir à celui qui se veut en

maître absolu, ajouté aux 50 macroniens qui n'ont pas voté la loi anti-casseurs, aux conseillers et autres députés qui lâchent en Marche... ça sent pas bon pour Macron.

**VIDÉO du Point : Didier Migaud déçu, Laurent Fabius froissé, Pierre Moscovici déstabilisé... La nomination de Juppé chez les sages contrarie les plans de Macron.**

Macron et toute sa clique, dehors !

Conseil constitutionnel : les dégâts collatéraux de la nomination de Juppé

Par [Emmanuel Berretta](#)

Jusqu'au bout, la boule a tourné sur le tourniquet. Jusqu'au bout, [Richard Ferrand](#), le président de l'[Assemblée nationale](#), n'a rien voulu savoir et a souhaité « faire un coup » plutôt que d'entrer dans le jeu de chaises musicales [que l'Élysée avait concocté depuis deux ou trois mois](#). Mais voilà, le président [Ferrand](#) y tenait : [la nomination d'Alain Juppé au Conseil constitutionnel](#) était sa prérogative et personne, fût-il le chef de l'État, ne l'en dissuaderait.

Problème, [Emmanuel Macron](#) et Alexis Kohler, le secrétaire général de l'Élysée, avaient pensé que Ferrand serait suffisamment accommodant pour nommer [Didier Migaud](#), l'actuel premier président de la Cour des comptes. « *Migaud voulait partir, il avait fait le tour de la question rue Cambon, et Laurent Fabius était très heureux de récupérer un ancien de ses réseaux fabiusiens à ses côtés, rue Monpensier* », expliquait-on dans l'entourage des deux hommes. [Le départ de Migaud arrangeait aussi Pierre Moscovici](#), le commissaire européen bientôt en fin de mandat (en novembre) à qui Alexis Kohler, un ancien de ses proches collaborateurs, pensait pouvoir offrir un bâton de maréchal en le faisant nommer à la Cour des comptes en lieu et place de Didier Migaud.

## L'avertissement de Fabius

Mais lundi, le vent a commencé à tourner. Richard Ferrand ne rendait pas les armes. Et à l'Élysée, l'idée de reconstituer un tandem fabiusien à la Cour des comptes suscitait quand même « une certaine méfiance », confie un proche du dossier. C'est ce moment précis que choisit Laurent Fabius pour tirer un coup de feu en l'air. Sachant que la décision devait tomber mardi à 17 heures, il s'exprime sur RTL le matin même. **En vieux renard, l'ancien Premier ministre de Mitterrand lance un habile avertissement en rappelant qu'il reviendra au [Conseil constitutionnel](#) « de lever le pouce ou de baisser le pouce » quand il s'agira, très certainement, [d'évaluer la constitutionnalité de la « loi anti-casseurs »](#).** Fabius, faisant la chattemite, rappelle que le Conseil est le « gardien vigilant des libertés ».

Il en profite pour rappeler les conditions d'un référendum. « ***La Constitution ne permet pas de poser une question d'ordre général, le référendum doit porter sur un projet de loi, et on demande aux Français oui ou non*** », lance-t-il. Le message est reçu 5 sur 5 à l'Élysée... Mais Ferrand reste ferme : ce sera Juppé et non Migaud ! « *Ça va laisser des traces, car, avec [Fabius](#) à sa tête, le Conseil constitutionnel est devenu une véritable monarchie. Il a mis la main sur les services et c'est lui qui rédige tout ! Les autres suivent...* » glisse l'un de ceux qui n'ont pas oublié le Fabius politique, celui qui ne faisait aucun cadeau dans les congrès du PS...

## Moscovici fragilisé à Bruxelles ?

Victime collatérale : [Pierre Moscovici](#) que la macronie convoite de mettre « en marche » (qu'il n'a jamais rallié). Il se voyait bien donner un coup de plumeau à la vénérable Cour des comptes, et le voici cantonné dans ce rôle de commissaire

politique. « *C'est un peu dommage parce que tout le monde l'a annoncé partant et maintenant, les autres pays vont croire qu'il n'est pas soutenu par la France...* » regrette-t-on à l'Élysée. Pierre Moscovici devrait encore faire adopter le budget de la France l'an prochain. Les commissaires les plus libéraux ne vont pas se priver de se montrer plus exigeants vis-à-vis de Paris et Moscovici ne sera pas forcément enclin à tempérer leurs ardeurs.

En résumé, [la nomination de Juppé](#) crée potentiellement trois foyers infectieux pour la macronie : Fabius qui saura s'en souvenir pour l'examen de constitutionnalité des lois en général et de la loi de finances en particulier ; Didier Migaud qui se penchera sur les comptes publics ; et Moscovici qui devra affronter les commissaires libéraux les plus remontés contre les négligences de la France. En plus, toutes ces combinaisons de coulisses ont agacé [Jean-Claude Juncker](#) qui n'a été informé de rien et découvre depuis trois mois dans la presse que la France manœuvre sur son collègue des commissaires...

[https://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-berretta/conseil-constitutionnel-les-degats-collateraux-de-la-nomination-de-juppe-14-02-2019-2293320\\_1897.php](https://www.lepoint.fr/politique/emmanuel-berretta/conseil-constitutionnel-les-degats-collateraux-de-la-nomination-de-juppe-14-02-2019-2293320_1897.php)